

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295****RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**
Code produit : **A291-A293-A295**
Conditionnement :
A291 : carton de 1 bidon 5 L
A295 : carton de 6 flacons de 500 mL
Type de produit : Mélange
UFI : Non concerné

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Utilisation mixte (professionnel et grand public).
Produit cosmétique.
Savon nettoyant d'hygiène corporelle.
Gel d'atelier nettoyant pour les mains.
Pas de données disponibles.
Raison justifiant les utilisations déconseillées : Non concerné.

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**
Adresse : 74 bis avenue du Général de Gaulle
BP 1
18200 Saint Amand Montrond Cedex
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

France - INRS/ORFILA : +33 (0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification du mélange :****2.1.2. Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :**

Eye Dam. 1 ; H318

2.1.2. Informations complémentaires :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

La justification de la classification est reprise en rubrique 16.

Ce mélange est régi par le Règlement (CE) n°1223/2009 modifié relatif aux produits cosmétiques, il est donc exempté des règles relatives à la classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié.

NOM DU PRODUIT : GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE

CODE PRODUIT : A291-A293-A295

2.2. Eléments d'étiquetage :**2.2.1. Etiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :****DANGER**

Contient :	Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-propylheptyl)ether [CE : 605-450-7]
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de la portée des enfants.
P305+P351+P3338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Ce mélange est régi par le Règlement (CE) n°1223/2009 modifié relatif aux produits cosmétiques, il est donc exempté des règles relatives à l'étiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié.

2.2.2. Informations d'étiquetage supplémentaires obligatoires :**Numéro d'identification unique (UFI) :**

Non concerné.

Dispositifs de sécurité :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant certaines propriétés physiques du mélange :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant les propriétés relatives à la santé du mélange :

Non concerné.

Mentions supplémentaires pour certains mélanges :

Non concerné.

Eléments d'étiquetage résultant d'autres actes communautaires :**Produits cosmétiques - Règlement (CE) n°1223/2009 modifié :**

Ingrédients : AQUA, PEG/PPG-5/2 PROPYLHEPTYL ETHER, PRUNUS ARMENIACA SEED POWDER, GLYCERIN, CARBOMER, SODIUM BENZOATE, STYRENE/ACRYLATES COPOLYMER, LAURETH-2, PARFUM, COCO-GLUCOSIDE, CITRIC ACID, TETRASODIUM GLUTAMATE DIACETATE, BENZOIC ACID.

Contenu nominal : 5 L ou 500 mL.

Période après ouverture : 12 M

Précautions d'emploi : ATTENTION : ce produit contient des agents de surface puissants et un agent abrasif. Utiliser sur peau saine et humide seulement (mains, poignets, avant-bras). Ne pas dépasser plus de dix applications par jour. Conserver hors de la portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas avaler. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison le proche et lui monter l'emballage ou l'étiquette.

Numéro de lot : voir marquage sur le bidon.

Fonction du produit : Gel d'atelier nettoyant sans solvant avec charges végétales pour mains sales.

2.3. Autres dangers :**Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII du Règlement REACH) :**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295****Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV du Règlement REACH) :**

Le mélange ne contient pas de SVHC >= 0.1% et/ou de substances soumises à autorisation.

Ingrédients soumis à restriction (Annexe XVII du Règlement REACH) :

Le mélange ne contient pas de substances soumises à restriction.

Propriété Perturbateur endocrinien (voir rubrique 11) :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers (voir rubrique 11) :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances :**

Non concerné.

3.2. Mélanges :**Description :**

Nom du composant	Identifiants	Classification CLP	LCS / Facteur M / Nanoforme	Concentration (%)	Notes
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-propylheptyl) ether PEG/PPG-5/-2 PROPYLHEPTYL ETHER	CAS : 166736-08-9 CE : 605-450-7 ID : -- REACH : --	Acute Tox. 4 ; H302 Eye Dam. 1 ; H318	ETA = 500 mg/kg pc	10.0 – 20.0	[1]
Alcohols, C12-1', ethoxylated LAURETH-2	CAS : 68439-50-9 CE : 500-213-3 ID : -- REACH : --	Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 3 ; H412	--	0.1 – 0.5	[1]

Autres informations :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

[1] Substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens du Règlement CLP.

[2] Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

[3] Substance PBT ou vPvB selon l'Annexe XIII du Règlement REACH.

[4] Substance SVHC ou CMR ou présentant des propriétés perturbant le système endocrinien ou de nanoforme.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas de malaise consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Non concerné dans les conditions normales d'utilisation.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295*****En cas de contact avec les yeux :***

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins :

Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :***En cas d'inhalation :***

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec la peau :

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec les yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitements symptomatique (voir rubrique 4.1.).

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction :*****Moyens d'extinction appropriés :***

En cas d'incendie, utiliser : eau pluvierisée ou brouillard d'eau ; eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant) ; halons ; mousse ; poudres polyvalentes ABC ; poudres BC ; dioxyde de carbone (CO2).

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés :

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :***Produits de combustion dangereux :***

En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2).

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseil aux pompiers :***Classe d'inflammabilité :***

Non Inflammable

Protection contre l'incendie :

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295*****Procédure spéciale :***

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****6.1.1. Pour les non-securistes :*****Equipements de protection :***

Eviter le contact avec les yeux.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir rubrique 8).

Ventiler la zone de déversement.

Procédures d'urgence :

Pas de données disponibles.

6.1.2. Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement :**

Ramasser les déchets, les stocker dans des fûts polyéthylènes hermétiquement fermés et identifiés avant de les faire traiter par une entreprise agréée.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.3.3. Autres informations :

Pas de données disponibles.

6.4. Référence à d'autres Rubriques :

Voir rubriques 7, 8 et 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :*****Mesure de protection :***

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Eviter le contact avec les yeux.

Mesures pour prévenir un incendie :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau et surtout les effluents de la lutte contre le feu.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

Se laver les mains après manipulation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Matériaux d'emballage :

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Pas de données disponibles.

Classe de stockage :

Non Inflammable.

Durabilité minimale :

Non concerné.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

8.1.1. Exposition du travailleur :

Valeurs limites d'exposition professionnelles (VLE / VLEP) - France :

Non concerné.

Valeurs limites biologiques (VLB) - France :

Non concerné.

Doses dérivées sans effet (DNEL) ou Doses dérivées avec un effet minimum (DMEL) - Professionnelles :

Non concerné.

8.1.2. Exposition de l'environnement :

Concentration prédictive sans effet (PNEC) :

Non concerné.

8.2. Contrôles de l'exposition :

8.2.1. Contrôles techniques appropriés :

Mesures liées à la substance/mélange :

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295****Mesures techniques :**

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Mesures de protection individuelle :**Protection des yeux / du visage :**

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :**Protection des mains :**

Dans des conditions normales d'utilisation, aucune protection n'est nécessaire.

Autres :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection contre les risques thermiques :

Pas de données disponibles.

Mesures d'hygiène :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement :**Mesures liées à la substance/mélange :**

Eviter le rejet dans l'environnement.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Paramètre	Valeur	Source / justification
<i>Etat physique :</i>	Gel microbilles	--
<i>Couleur :</i>	Beige avec microbilles marron	--
<i>Odeur :</i>	Lavande	--
<i>Point de fusion / point de congélation :</i>	Non concerné	--
<i>Point / intervalle d'ébullition :</i>	Non concerné	--
<i>Inflammabilité :</i>	Non inflammable	--
<i>Limites inférieures et supérieures d'explosion / inflammabilité (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Point d'éclair (°C) :</i>	Non concerné	--
<i>Température d'auto-inflammation (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Température de décomposition (°C) :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>pH :</i>	4.8 +/- 0.3	--
<i>Viscosité cinématique (mm²/s) :</i>	10 000 +/- 2 000 mPa.s (rpm 20 ; S05)	--
<i>Solubilité :</i>	Soluble dans l'eau	--
<i>Coefficient de partage n-octanol / eau :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Pression de vapeur :</i>	Non concerné	--
<i>Densité et/ou densité relative :</i>	1 +/- 0.05	--
<i>Densité de vapeur relative :</i>	Pas de données disponibles	--
<i>Caractéristiques des particules :</i>	Pas de données disponibles	--

9.2. Autres informations :

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Classe de danger	Données	Source / justification
<i>Substances et mélanges explosifs :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Aérosols :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz comburants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Gaz sous pression :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides inflammables :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Substances et mélanges autoréactifs :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides pyrophoriques :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides pyrophoriques :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières et mélanges auto-échauffants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Liquides comburants :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Matières solides comburantes :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Peroxydes organiques :</i>	Non classé	Non déterminé

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

 CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

<i>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :</i>	Non classé	Non déterminé
<i>Explosibles désensibilisés :</i>	Non classé	Non déterminé

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter :

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles :

Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008 :

Le mélange a été testé partiellement.

Classe de danger	Données	Source / justification
<i>Toxicité aiguë :</i>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Par ingestion :	Non déterminé	--
Par voie cutanée :	Non déterminé	--
Par inhalation :	Non déterminé	--
<i>Corrosion / irritation cutanée :</i>	Le produit est considéré comme « Non irritant pour la peau »	Données de test réalisé sur le produit. Patch test 48h sur volontaires humains
<i>Corrosion / irritation oculaire :</i>	D'après les données disponibles sur les composants : Le produit provoque de graves lésions oculaires.	Règles de calcul.
<i>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</i>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
<i>Cancérogénicité :</i>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
<i>Mutagénicité sur les cellules germinales :</i>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
<i>Toxicité pour la reproduction :</i>	Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité pour la reproduction.	--

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

 CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

Classe de danger	Données	Source / justification
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition unique :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition répétée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Danger par aspiration :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	--

11.1.1. Information sur les voies d'exposition probables :

La voie d'exposition probable dans le cadre d'un usage normal du produit est la voie cutanée.

11.1.2. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Provoque de graves lésions des yeux.

11.1.3. Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

11.1.4. Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

11.1.5. Absence de données spécifiques :

Pas de données disponibles.

11.1.6. Mélanges :

Pas de données disponibles.

11.1.7. Informations sur les mélanges et informations sur les substances :

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers :
11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2. Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.1. Toxicité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les poissons :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les crustacés :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les algues :

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Dégénération abiotique :

Pas de données disponibles.

Élimination physique et photochimique :

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

Pas de données disponibles.

Biodégradation :

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow) :

Pas de données disponibles.

Facteur de bioconcentration :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :

Pas de données disponibles.

Tension superficielle :

Pas de données disponibles.

Absorption / désorption :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets :****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient.

Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Classification des dangers :

HP8 : Corrosif

Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :

15.01.10* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées :

Pas de données disponibles.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :**

Non concerné

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :

Non concerné

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Classe de danger : Non concerné
Étiquette de danger : Non concerné

14.4. Groupe d'emballage :

Non concerné

14.5. Dangers pour l'environnement :

Pas de données disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) :**

Non concerné

14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :

Non concerné

14.6.3. Transport fluvial (ADN) :

Non concerné

14.6.4. Transport maritime (IMDG) :

Non concerné

14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) :

Non concerné

14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Non applicable.

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

 CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

15.1.1. Réglementation européenne :

Règlement CE n°1907/2006 modifié (REACH) :

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

Règlement (CE) n°1272/2008 modifié (CLP) :

Le produit comporte un étiquetage conforme aux dispositions du CLP (voir Rubrique 2).

Règlement (CE) n°648/2004 (Détergents) modifié :

Non concerné.

Règlement (CE) n°528/2012 modifié (Biocides) :

Non concerné.

Directive n°75/324/CEE (Générateurs d'aérosols) modifiée :

Non concerné.

Directive n°2004/42/CE (COV) modifiée :

Non concerné.

Directive n°2012/18/UE (SEVESO 3) modifiée :

Non concerné.

15.1.2. Réglementation nationale (France) :

Maladies professionnelles :

Non concerné.

Classification française des ICPE :

Non concerné.

Autres réglementations :

Pas de données disponibles.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Classe de danger	Classification	Justification
Physique et chimique	Non classé	Absence de données.
Santé humaine	Eye Dam. 1, H318	Données de test sur le produit / Méthode de calcul.
Environnement	Non classé	Absence de données.

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3 :

Texte abrégé	Texte intégral
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, danger aigu, catégorie 1

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**
CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.3. Abréviations et acronymes :

Abréviations / Acronymes	Signification
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route
CAS	Chemical Abstract Service
CE	Communauté Européenne
CEE	Communauté Economique Européenne
CLP	Classification Etiquetage et Emballage
CMR	Cancérogène, Mutagène et Toxique pour la reproduction
CO	Monoxyde de carbone
CO2	Dioxyde de carbone
COV	Composé Organique Volatil
DNEL	Dose Sans Effet Observée
DMEL	Dose Dérivée avec Effet Minimum
H	Danger
IATA	Association du transport aérien international
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
ID	Identifiant
IMDG	Guide international pour le transport maritime des matières dangereuses en colis
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LCS	Limite de concentration spécifique
M	Facteur M
NF EN	Norme Européenne adoptée en France
NSA	Non Spécifié par Ailleurs
OMI	Organisation maritime internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
PBT	Persistant Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration Prédictive Sans Effet
QE	Quantité exceptée
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
QL	Quantité limitée
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
UE	Union Européenne

NOM DU PRODUIT : **GEL NETTOYANT NATUREL INDUSTRIE**

 CODE PRODUIT : **A291-A293-A295**

UFI	Identifiant Unique de Formulation
REACH	Enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances chimiques
SVHC	Substance jugée extrêmement préoccupante
TMP	Tableau des Maladies Professionnelles
VLB	Valeur Limite Biologique
VLE(P)	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VME	Valeur Moyenne d'Exposition
vPvB	Très Persistant et Très Bioaccumulable

16.4. Références bibliographiques et sources des données :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

Ils sont donnés de bonne foi, l'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent.

Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

16.5. Conseils relatifs à toute formation appropriée :

Pas de données disponibles.

16.6. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	18/03/2009	Création	Yvon Archez	Responsable QHSE
7	28/11/2025	Mise à jour	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :